



Catalogue des publications des CESER Bourgogne et Franche-Comté





Avant-propos

Dans un paysage marqué par le foisonnement d'actions émanant des citoyens désireux de prendre en main leur destin et celui de leurs territoires, le Conseil économique social et environnemental (CESER) est appelé à jouer un rôle de passeur. Il a vocation à faire le lien entre ces différentes expressions et donner à voir la richesse de l'énergie et de l'intelligence collectives à l'œuvre en Bourgogne Franche-Comté.

La loi confie au CESER la mission de formuler des avis sur les politiques majeures décidées par le Conseil régional. Le CESER a également la possibilité d'engager des travaux approfondis sur des sujets comportant de forts enjeux pour le territoire régional et ses habitants.

Riches de nos productions antérieures au sein des CESER Bourgogne et Franche-Comté, nous disposons par conséquent de réflexions sur des thématiques similaires ou complémentaires à l'action régionale dont nous avons souhaité faire la synthèse en vue d'éclairer le nouvel Exécutif régional et d'alimenter les réflexions-actions du plus grand nombre en prolongeant la portée de nos travaux.

Dans cette perspective, notre catalogue présente les principaux avis des CESER Bourgogne et Franche-Comté adoptés entre 2007 et 2015. Vous trouvez dans ce document un accès thématique à nos publications disponibles sous forme de rapports complets ou de livrets plus synthétiques.

Par ailleurs, l'ensemble de nos avis est téléchargeable sur notre site internet www.ceser.bourgognefranchecomte.fr et des exemplaires papier peuvent être diffusés sur demande. Enfin, notre assemblée consultative régionale se tient à disposition pour présenter ses réflexions et ses recommandations auprès de différents partenaires régionaux et du grand public.

Vous souhaitant une bonne lecture.

François Berthelon,
Président du CESER
Bourgogne Franche-Comté
Président du CESER Bourgogne
de 2004 à 2015

Dominique Roy,
Président-délégué du CESER
Bourgogne Franche-Comté
Président du CESER Franche-Comté
de 2013 à 2015

THÈMES

AGRICULTURE	5
CADRE DE VIE	6
COOPÉRATIONS INTERRÉGIONALES	7
CULTURE ET SOCIÉTÉ	8
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	9
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	10
EMPLOI	11
ÉNERGIE CLIMAT	11
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE	13
ENVIRONNEMENT EAU	14
FINANCES EUROPE	14
FORMATION	15
FUSION DES RÉGIONS	17
HABITAT	18
MOBILITÉS TRANSPORTS	19
NUMÉRIQUE	20
POLITIQUES TERRITORIALES	20
PROSPECTIVE ÉVALUATION	22
SANTÉ	23
SOCIAL	24
TOURISME	25

AGRICULTURE

CESER BOURGOGNE

Filière laitière bovine régionale : quel avenir en Bourgogne ?

| 2015 |

Dans la continuité de son travail de 2011 sur les grandes cultures et les bovins allaitants, le CESER engage une réflexion sur la filière laitière bovine régionale dont certains acteurs font face à une période de forte incertitude avec la fin des quotas laitiers. Pour le CESER, il est avant tout nécessaire de sécuriser la production laitière pour répondre aux besoins afin d'être en mesure de mobiliser des volumes de lait supplémentaires à l'avenir et répondre ainsi à l'augmentation attendue des ventes. Pour cela, l'enjeu premier identifié par le CESER réside dans la nécessité de travailler au maintien d'exploitations viables en Bourgogne.



CESER FRANCHE-COMTÉ

L'après quotas laitiers : une chance de produire mieux pour valoriser davantage | 2013 |

Compte tenu de la place majeure de la filière lait dans l'économie franc-comtoise, la présidente du Conseil régional a demandé au CESER d'évaluer les conséquences de la suppression des quotas laitiers pour la Franche-Comté et, en particulier, pour l'AOC Comté. À partir d'une analyse de la situation et des risques potentiels sur la filière lait, le CESER propose des pistes d'action à la Région pour accompagner ce secteur : aide à l'export des produits AOP et des fromages de marque, appui au programme MODLAIT élaboré par les producteurs contre le risque de surproduction, soutien à l'investissement nécessaire



pour respecter les normes environnementales, aide à la modernisation des bâtiments d'élevage, aide à l'installation des jeunes agriculteurs, maintien des centres de décisions des entreprises agroalimentaires en Franche-Comté.

CESER FRANCHE-COMTÉ

L'agroalimentaire, valeur sûre de l'économie franc-comtoise | 2012 |

Un fort ancrage territorial, des produits de qualité, des emplois pérennes : l'agroalimentaire régional bénéficie d'atouts certains. Pour autant, dans un contexte national et international très concurrentiel et mobile, il n'est pas toujours évident pour les entreprises du secteur de trouver leur place. Pour les accompagner, de nombreux acteurs sont à leur disposition dans les domaines de la recherche, de la formation, de l'animation et de la promotion sans oublier les pouvoirs publics. Le CESER identifie les conditions permettant d'éviter une dispersion des messages et des moyens. Il propose ainsi un plan d'actions afin de favoriser une dynamique collective permettant de renforcer la démarche d'innovation déjà engagée et de conforter une filière en pleine mutation.



CESER BOURGOGNE

L'agriculture face aux enjeux économiques et environnementaux : les pistes d'adaptation en Bourgogne

| 2011 |

Dans cet avis, le CESER se concentre sur les productions de viandes bovines et les productions de céréales et d'oléo-protéagineux, secteurs particulièrement présents et impactés par les évolutions de la politique agricole commune (PAC). Concernant les grandes cultures, le CESER insiste sur l'importance



de préserver les sols en favorisant leur connaissance et en développant des techniques culturales innovantes ou expérimentales. Par ailleurs, il relève la nécessité de valoriser l'image de la viande bovine bourguignonne et de travailler à une meilleure organisation régionale des signes officiels de qualité. Au-delà des spécificités de ces deux filières, le CESER identifie des priorités générales pour l'agriculture bourguignonne : prise en compte de son hétérogénéité, importance de penser en termes de débouchés locaux, nécessaire complémentarité entre les filières.

CESER BOURGOGNE

Quelle agriculture durable pour la Bourgogne ? | 2007 |

L'agriculture durable englobe un ensemble de principes qui donnent lieu à des mises en œuvre concrètes, aux bénéfices palpables pour l'environnement, les hommes et l'économie. Depuis le milieu du 20^e siècle, on assiste en France à une intensification de la production et à une maximisation de la rentabilité, souvent au détriment des forces vives agricoles et des ressources naturelles. Certains territoires peuvent néanmoins contredire ce mouvement par leur « profil intermédiaire » peu adapté à des modes de culture intensifs. Il en va ainsi de la Bourgogne, caractérisée par sa diversité de productions et l'image de qualité de ses produits de terroir. L'agriculture durable peut permettre à la région de transformer ces particularités en atouts.



CADRE DE VIE ET SOCIÉTÉ

CESER FRANC-COMTÉ

Reconquête de l'espace franc-comtois : quel projet pour ma commune ? | 2013 |

Face à la disparition croissante des terres agricoles fertiles, le CESER s'intéresse à l'occupation des espaces périurbains sur le territoire régional. Son ambition est de présenter les principales réalités franc-comtoises en la matière, tout en donnant aux décideurs locaux des pistes pour promouvoir un urbanisme économe en espace. Pour ce faire, le CESER choisit de se mettre dans la peau d'un(e) élu(e) qui souhaite accueillir au mieux de nouveaux habitants et dont la commune périurbaine dispose d'espace disponible non habité. L'objectif est de montrer qu'il est possible de concilier l'intérêt privé de chaque Franc-Comtois et un projet collectif, préservant un cadre de vie apprécié.



CESER BOURGOGNE

Qualité de vie : clé de voute pour des territoires durables en Bourgogne | 2012 |

Dans cet avis, l'axe de travail du CESER porte sur la qualité de vie des populations à travers une offre de services adaptée sur l'ensemble du territoire bourguignon et une politique de contractualisation du Conseil régional en la matière. À ce titre, le CESER insiste notamment sur l'importance d'adapter les dispositifs d'intervention aux particularités des territoires ruraux pour dynamiser et soutenir les zones rurales les plus fragiles. Pour éclairer sa réflexion, le CESER a exploré 3 domaines dans 3 territoires de Bourgogne : l'économie et les commerces dans la Bresse bourguignonne, l'habitat durable avec un éco-quartier à Chalon-sur-Saône, la santé dans le Châtillonnais.



CESER BOURGOGNE

Maîtriser l'étalement urbain en Bourgogne | 2011 |

Si la Bourgogne reste une région moins urbanisée que d'autres le phénomène de l'étalement urbain est tout de même très présent. Le CESER articule ses propositions autour de 3 axes. Tout d'abord, il affirme le préalable de la connaissance et de la sensibilisation de tous pour prendre conscience des enjeux liés à l'étalement urbain. En second lieu, la gouvernance est identifiée comme un point clé : il s'agit de redonner une priorité majeure au projet partagé, à l'échelle pertinente. Les outils de gouvernance et documents de planification sont à mieux articuler entre eux. Le CESER élabore enfin des propositions de mises en œuvre sectorielles (habitat, transport...) afin de limiter les impacts et de prévenir les conséquences de l'étalement urbain.



de l'axe rhénan ; de fédérer les structures et les acteurs ; d'améliorer l'utilisation des fonds européens ; d'évaluer les politiques et d'investir dans les outils performants comme les pôles de compétitivité ou les grappes d'entreprises, mais aussi les démarches innovantes comme le PAREX ; de développer des conférences d'exécutifs et/ou des forces vives pour renforcer la coopération et la cohésion infrarégionale.

CESER BOURGOGNE

La coopération interrégionale et la relation avec la Franche-Comté : un enjeu pour la Bourgogne | 2010 |

Le rapport Balladur de 2009 sur la réforme des collectivités locales a relancé l'idée d'une fusion entre la Bourgogne et la Franche-Comté. Le CESER Bourgogne se saisit de ce débat pour juger de la vivacité des coopérations entre les deux régions, donnant un écho à l'avis prospectif rendu sur le même sujet par le CESER Franche-Comté en 2007. Il émet des recommandations en direction des corps constitués pour renforcer les coopérations existantes ou émergentes et promouvoir un travail en commun entre les deux CESER.



COOPÉRATIONS INTERRÉGIONALES

CESER BOURGOGNE

Les coopérations interrégionales de la Bourgogne dans le cadre d'une vision européenne et internationale | 2012 |

Dans cet avis, le CESER élargit sa réflexion de 2010 sur les coopérations interrégionales à la France et à l'Europe. Il axe sa démarche autour de 3 enjeux majeurs : les transports et communications ; le développement industriel ; la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur. Le CESER explore plusieurs cas de coopération entre des acteurs bourguignons et des acteurs d'autres régions. Il préconise, entre autres, de privilégier un axe stratégique en direction



CESER FRANCHE-COMTÉ

Bourgogne et Franche-Comté face à leur avenir | 2007 |

Si les deux régions partagent plusieurs siècles d'histoire commune, leurs liens se sont petit à petit estompés. D'un côté, la Bourgogne est essentiellement tournée vers l'Île-de-France et Rhône-Alpes. De l'autre, la Franche-Comté privilégie les relations avec la Suisse, l'Alsace et Rhône-Alpes. Alors, « quelle peut être la place de deux régions approximativement de même et faible taille dans un contexte européen élargi à 27 pays ? » s'interroge le CESER. Isolées,



Bourgogne et Franche-Comté ne pourront rivaliser avec les grandes régions européennes et devront inventer ensemble un modèle de coopération. Au-delà des liens cantonnés pour l'essentiel aux deux villes capitales, le CESER encourage une coopération Bourgogne Franche-Comté élargie à l'ensemble du territoire des deux régions.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CESER FRANCHE-COMTÉ

**La vitalité associative :
un atout dans un monde
en mutation |2015|**

Porteuses de cohésion et d'innovation sociales, les associations interviennent dans de multiples domaines et participent activement à la mise en œuvre des politiques publiques. Le CESER souhaite attirer l'attention sur les mutations de leurs relations avec les pouvoirs publics, en lien avec l'évolution des financements publics. Elles ont, en effet, engendré d'importantes difficultés financières et organisationnelles, mettant à mal les projets associatifs. À l'heure de la mise en œuvre d'un nouveau modèle régional, il est essentiel que les acteurs locaux se saisissent de ces enjeux, ayant une incidence notoire sur la vitalité du tissu associatif, ses capacités d'innovation et, par la même, sur le développement des territoires.



CESER FRANCHE-COMTÉ

**Éducation aux arts et à la culture :
quelle ambition pour les jeunes
en Franche-Comté ? |2013|**

À la suite de ses nombreux travaux conduits sur la jeunesse, le CESER s'intéresse à l'accès des jeunes à la culture. Face au décrochage culturel de la jeune génération, il propose des pistes de réflexion pour améliorer l'accès des jeunes Franchs-Comtois aux arts et à la culture. Sur la base d'un état des lieux de l'éducation artistique et culturelle en Franche-Comté, le CESER recommande notamment de resserrer les liens entre formation et culture afin d'offrir aux jeunes « un parcours culturel continu et complet ». La formation est, en effet, l'une des compétences obligatoires de la Région tandis que l'élargissement et la diversification des publics constituent un des piliers de sa politique culturelle.



CESER BOURGOGNE

**L'action culturelle en Bourgogne :
lien social et territorial |2013|**

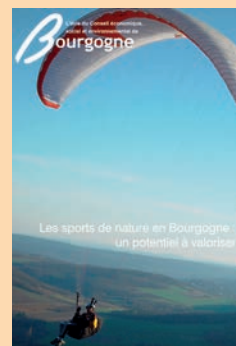
Dans ses différentes formes (instituée, populaire, de masse), la culture est un vecteur d'émancipation et participe à la cohésion sociale. Pourtant, seul un quart de la population utilise régulièrement les équipements culturels. Et une part non



CESER BOURGOGNE

**Les sports de nature en
Bourgogne : un potentiel à
valoriser ? |2011|**

Territoire vaste et peu peuplé, la Bourgogne dispose de ressources naturelles importantes que les sports de nature peuvent contribuer à valoriser. Ceux-ci participent à une meilleure intégration de la personne dans son environnement et à l'amélioration de



l'état de santé de la population. Afin de faire des sports de nature une véritable force pour la région, le CESER émet différentes pistes de préconisation : intégrer un volet « sports de nature » dans l'observatoire de Bourgogne tourisme ; encourager l'implantation et la rénovation d'hébergements et services le long des principaux itinéraires ; fédérer la communication autour des sports de nature et développer une réelle coordination entre les acteurs concernés.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CESER BOURGOGNE

L'économie circulaire | 2015 |

Dans cet avis, le CESER souhaite apporter un éclairage sur l'économie circulaire devant la montée en puissance de ce secteur et sa reconnaissance législative récente. Face à des définitions encore imprécises, le CESER propose un cadre pour préciser le sujet et ne pas limiter l'économie circulaire aux seuls secteurs du recyclage et des déchets. Les 3 champs d'action suivants sont explorés : la production et l'offre de biens et services, la consommation, la gestion des déchets. Les actions menées en Bourgogne dans cette économie ainsi que les freins à son développement sont identifiés.



CESER BOURGOGNE

Les conditions d'une politique régionale de l'innovation | 2015 |

L'innovation est protéiforme : technique, marketing ou sociale, elle peut se faire par petites touches ou bien sous forme de rupture. Dans tous les cas, elle consiste en un nouveau



processus issu de la recherche, d'une idée accidentelle ou d'un esprit créatif, apportant à travers sa mise en œuvre une valeur ajoutée mesurable. Le regard porté par le CESER sur la réalité bourguignonne montre, qu'en dépit des dispositifs ou des initiatives, la région demeure dans la moyenne basse, que ce soit sur le plan des emplois dans le domaine de la recherche, de la dépense intérieure de recherche et développement ou du dépôt de brevets. Le CESER identifie les conditions pour favoriser l'innovation avec 3 axes de propositions : favoriser la transversalité, créer un terreau favorable, repenser le système de formation et d'information.

CESER FRANCHE-COMTÉ

Le transfert de technologie au service de l'innovation | 2013 |

Suite à ses réflexions visant à resserrer le lien entre recherche et entreprises, le CESER propose ici des pistes pour une meilleure efficacité du transfert de technologie en Franche-Comté. Il s'agit, en effet, d'un maillon essentiel de l'innovation avec un système d'acteurs en interactions, dont les fonctions (émetteurs, récepteurs de technologie, intermédiaires) peuvent varier selon les situations. Parmi les conditions de réussite, le CESER propose de procéder à une analyse de l'existant à partir de l'offre de transfert et des besoins des entreprises ; rechercher l'excellence ; travailler en réseau ; favoriser la « porosité » des milieux par la professionnalisation et la confiance ; renforcer le pilotage et la gouvernance ; assurer la pérennité du modèle économique des centres de transfert.



avis à l'offre et à la demande de financement public et privé en Franche-Comté. Sur un sujet technique mais essentiel à la vitalité du territoire régional, le CESER fait œuvre de pédagogie en interrogeant la réalité d'une crise de l'offre et la demande de crédit. Il propose des pistes de travail pour l'avenir afin de faciliter l'accès des entreprises aux financements. Il met notamment en valeur l'exemple du pôle d'orientation financière rhônalpin qui illustre un partenariat intéressant entre sphères publique et privée.



CESER BOURGOGNE

Les tensions sur le financement du cycle d'exploitation des TPE et PME-PMI en Bourgogne | 2009 |

Saisi sur l'opportunité de renforcer l'action régionale en faveur du financement du cycle d'exploitation des TPE et PME-PMI, le CESER relève le durcissement de l'accès au crédit, particulièrement pour les PME et dans certains secteurs (bâtiment, services, industrie), ainsi que la dégradation de la trésorerie des entreprises. Dans ce cadre, le CESER préconise de concentrer l'appui aux entreprises, dont les difficultés apparaissent d'ordre conjoncturel, par des interventions ciblées sur 4 priorités : apporter aux chefs d'entreprise des compétences transversales en gestion et management, optimiser les dispositifs d'aides et favoriser l'accompagnement sur le terrain, soutenir l'activité des entreprises et fortifier leurs fonds propres, valoriser l'innovation.



CESER FRANCHE-COMTÉ

Les savoir-faire au service de l'innovation | 2007 |

La Franche-Comté est riche de petites, voire très petites entreprises industrielles et artisanales, détentrices de précieux savoir-faire, qui garantissent le développement

d'une activité sur le territoire et emploient un personnel qualifié. Mais c'est aussi une fragilité dans la mesure où beaucoup d'entre elles, contraintes par la gestion de leur quotidien, soumises à la pression de donneurs d'ordre, n'ont pas forcément le recul nécessaire et les compétences propres pour explorer les multiples voies de l'innovation. Travail en réseau, mutualisation, animation sont autant d'axes de travail pour encourager les PME franc-comtoises à valoriser et faire évoluer leur savoir-faire, identifier de nouvelles activités et de nouveaux marchés, en développant leur créativité.



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

CESER FRANCHE-COMTÉ

Le social et le solidaire dans l'économie : de l'utopie au réel | 2010 |

En 2004, la nécessité de cerner l'importance et les enjeux de ce secteur dans l'économie régionale motive une saisine du président du Conseil régional. Dans son avis **L'économie sociale et solidaire : la dynamique des passerelles** (2004), le CESER formulait alors des recommandations en vue de favoriser de réelles conditions de développement de ce secteur multiforme. Six ans après, l'Exécutif régional saisit le CESER une seconde fois sur ce sujet, en lui demandant d'actualiser son état des lieux. Le CESER propose ainsi d'analyser l'évolution de ce secteur singulier qui a évolué en 5 ans, notamment dans ses relations avec l'économie dite « marchande ». En 2004, le CESER parlait de « passerelle » à établir entre elles ; il



met désormais en avant les notions de « complémentarité » et de « dialogue ».

CESER BOURGOGNE

L'économie sociale et solidaire, acteur du développement économique bourguignon |2013|

Dans cet avis, le CESER entend montrer que les entreprises de ce secteur peuvent être un atout, pour la région, dans le développement économique, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, le développement durable et l'innovation, notamment sociale. L'économie sociale et solidaire représente alors un peu plus de 10 % des établissements bourguignons qui emploient environ 58 000 personnes. Il s'agit d'un vivier d'emplois important, souvent non délocalisables, car liés à la sphère résidentielle (services de proximité, services à la personne...). Le CESER formule 4 axes de préconisations : renforcer l'organisation du secteur au niveau régional, développer et stabiliser les outils financiers de l'ESS, redéfinir ses relations avec les pouvoirs publics, créer les conditions de son développement.



EMPLOI

CESER BOURGOGNE

L'artisanat en Bourgogne : besoins et leviers pour son développement ? |2012|

En réponse à une saisine du Conseil régional, le CESER identifie différentes pistes pour formaliser une politique active en faveur de l'artisanat. L'artisanat représente un gisement important d'emplois pérennes non délocalisables. Ce secteur contribue également à la formation professionnelle initiale, par la voie de l'apprentissage, à la dynamisation



économique. Enfin, activité de proximité, il apporte une réponse au défi environnemental avec des transports réduits. Mais à l'image favorable de l'artisanat s'opposent les réalités du terrain. L'artisan s'avère souvent trop isolé. Rompre cet isolement est le plus important des 6 axes de propositions formulées par le CESER. Cela passe par le renforcement de l'accompagnement humain sur le terrain.

CESER BOURGOGNE

Comment conduire à l'emploi dans les secteurs en tension ?

|2009|

À l'avenir, l'ensemble des métiers et des domaines professionnels sera soumis à un jeu complexe de tensions : inadéquation entre les profils requis et ceux des demandeurs d'emploi, manque d'attractivité plus ou moins marqué de certains métiers du fait des conditions de travail, des rémunérations, des perspectives d'évolutions offertes ou de la concurrence entre les zones géographiques. C'est la capacité des entreprises à attirer et à fidéliser les actifs qui facilitera ou au contraire rendra plus difficile les recrutements. De la même façon, la faculté des territoires à créer une dynamique économique et sociale susceptible d'attirer les actifs et les activités sera déterminante. Dans ce cadre, le CESER formule 3 axes de propositions : développer l'engagement des entreprises, favoriser l'adaptation des personnes, compenser les handicaps territoriaux.



ÉNERGIE - CLIMAT

CESER BOURGOGNE

Forêts bourguignonnes : comment améliorer et développer durablement leur exploitation ? |2013|

Dans cet avis, le CESER souhaite répondre à une question récurrente et essentielle pour l'amont de la filière bois : comment optimiser, en qualité et en quantité, la mobilisation

de la ressource forestière bourguignonne pour répondre aux besoins de la filière dans le cadre d'une production durable ? Le CESER dresse, d'une part, un bilan de l'offre et de la demande en bois en Bourgogne et des potentiels existants. D'autre part, il identifie les freins pesant sur la mobilisation du bois des forêts bourguignonnes. Dans ce cadre, le CESER esquisse notamment les pistes suivantes : s'engager dans les matériaux biosourcés, renforcer les stratégies forestières locales, améliorer le transport et la logistique.



CESER FRANCHE-COMTÉ

Le climat change, la Franche-Comté s'adapte | 2010 |

S'appuyant sur l'expertise scientifique de Météo France qui a construit différents scénarii d'évolution du climat, le CESER invite à anticiper et à réfléchir aux mesures d'adaptation possibles face au changement climatique. Il fait le choix de se concentrer sur 4 domaines aux enjeux particulièrement importants pour l'avenir de la Franche-Comté : l'eau, la forêt, le tourisme et l'agriculture. À cette date, il n'existe pas de réflexion globale sur ce sujet portée par les pouvoirs publics au niveau régional. Cet avis est donc une première contribution pour engager un travail collectif sur l'impact du changement climatique et mobiliser différents acteurs locaux.



CESER BOURGOGNE

La transition énergétique | 2013 |

Avec cet avis, le CESER s'inscrit dans un vaste mouvement de réflexion collective sur la transition énergétique engagée au niveau national et régional. Il analyse la situation énergétique en France avant de pointer des spécificités

bourguignonnes (la forêt, le charbon, la géothermie et le pôle nucléaire bourguignon). Les propositions et pistes de travail du CESER s'articulent autour de 3 axes : réunir les conditions qui permettent d'accompagner les acteurs et les initiatives, maîtriser les consommations énergétiques tout en maintenant le niveau de service, participer au nouveau mix énergétique et développer les énergies renouvelables locales bourguignonnes.



CESER FRANCHE-COMTÉ

La biomasse dans l'industrie : une opportunité pour la forêt franc-comtoise | 2010 |

En 2009, l'État décide d'encourager le développement de projets industriels biomasse dans le cadre de sa politique en faveur des énergies renouvelables. En Franche-Comté, 3 entreprises sont sélectionnées pour mettre en place des centrales de production d'électricité à partir de la combustion de biomasse (bois et sous-produits du bois) : Solvay à Tavaux, Papeterie du Doubs à Novillars, Compagnie Française du Panneau à Corbenay. Le CESER engage alors une analyse de ces projets et de leur impact en région.



CESER BOURGOGNE

Le gisement de charbon du Sud Nivernais | 2007 |

Dans cet avis, le CESER contribue à la réflexion sur les enjeux liés à un projet d'exploitation minière situé dans le département de la Nièvre. Pour ce faire, le CESER envisage les implications



économiques, sociales et environnementales du projet, tant au niveau national que local. Compte tenu de l'ampleur du projet envisagé, le CESER rappelle l'importance d'être en conformité avec les enjeux d'intérêt général concernant une politique énergétique d'ensemble et la lutte contre le réchauffement climatique.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE

CESER FRANCHE-COMTÉ

L'accueil des compétences supérieures étrangères : un enjeu d'attractivité régionale | 2013 |

L'attractivité d'un territoire passe aussi par sa capacité à offrir les meilleures conditions d'accueil possibles. Le CESER s'est posé la question de savoir ce qu'il en est réellement à cet égard en Franche-Comté, dans 3 secteurs particulièrement concernés par l'accueil de compétences supérieures étrangères : les entreprises, l'enseignement supérieur et la recherche, le secteur hospitalier et libéral. La Franche-Comté a quelques progrès à faire pour faciliter la vie des collaborateurs étrangers et de leur famille au quotidien. Le CESER émet des recommandations en ce sens en s'inspirant de bonnes pratiques repérées dans d'autres régions et qui gagneraient à être généralisées.



CESER FRANCHE-COMTÉ

Recherche et enseignement supérieur : une ambition affichée pour la Franche-Comté | 2011 |

La baisse démographique, la fuite d'une partie des étudiants, la concurrence entre établissements sont autant de phénomènes qui imposent à notre enseignement supérieur de



s'adapter et d'évoluer s'il veut rester attractif et compétitif. Le CESER insiste sur la nécessité de faire émerger une vision globale et partagée avec les universités voisines, les organes de transfert, les entreprises et les responsables institutionnels, au premier rang desquels la Région. En effet, les collectivités territoriales ont désormais un rôle majeur à jouer dans le rayonnement universitaire.

CESER BOURGOGNE

Les pôles de compétitivité bourguignons : les enjeux en termes de recherche et de formation | 2010 |

À la suite de l'évaluation nationale des pôles de compétitivité effectuée en 2008, le CESER étudie les enjeux et apports des pôles de compétitivité régionaux en termes de formation et de recherche et développement. Pour chacun des deux pôles présents en Bourgogne (Vitagora - goût-nutrition-santé ; Pôle nucléaire de Bourgogne), le CESER estime que leur niveau d'implication nécessite des ajustements et/ou approfondissements passant par une meilleure gestion des interfaces avec les acteurs de la formation et de la recherche. Le CESER préconise aussi de mettre en place une évaluation des activités en matière de formation et de R&D.



CESER BOURGOGNE

Attractivité de l'enseignement supérieur bourguignon et amélioration de la qualité de vie étudiante | 2009 |

Après des réflexions sur les sites universitaires (2005) et la recherche publique (2003), le CESER s'intéresse à l'attractivité de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle des étudiants, objectifs affichés par la Région dans son programme « Qualité de la vie étudiante » en 2008. Dans



cet avis, le CESER aborde l'enseignement supérieur hors classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), écoles d'ingénieurs, écoles spécialisées, qui présentent des spécificités propres. Il émet des préconisations autour de 6 axes : renforcer la qualité de l'offre d'enseignement supérieur et conforter la recherche, accroître et affermir les relations entre étudiants et entreprises, agir pour sécuriser les ressources des étudiants, développer l'offre de logement et les transports, enrichir et dynamiser la vie culturelle.

ENVIRONNEMENT - EAU

CESER BOURGOGNE

**La biodiversité en Bourgogne :
une richesse pour l'avenir –
enjeux et perspectives | 2013 |**

Le CESER affirme ici la nécessité de mieux connaître et faire connaître les services rendus par la biodiversité, à partir d'éléments scientifiques objectifs, d'évaluations économique et écologique, pour informer et agir sur les pratiques professionnelles et la formation. Il propose notamment la mise en place d'un Observatoire régional de la biodiversité. Le CESER formule ensuite des propositions spécifiques à différentes thématiques : agriculture, viticulture, forêt, état des eaux, sols, infrastructures. Enfin, il souligne la nécessité de changer le regard porté sur la protection de la biodiversité pour passer à une vision positive de l'apport de la biodiversité à notre société, garante de son avenir.

CESER BOURGOGNE

**L'assainissement de l'eau : propositions pour la Bourgogne
| 2009 |**

La fonction d'assainissement naturel des milieux, longtemps négligée, prend de plus en plus de place dans les réflexions des pouvoirs publics, des collectivités ou des

associations d'usagers et de protection de l'environnement : l'eau est devenue l'affaire de tous. Dans cette perspective, le CESER consacre son avis à la question de l'assainissement de l'eau en Bourgogne. Il examine le fonctionnement du système dans sa globalité : ses enjeux financiers mais aussi ses conséquences sur le milieu naturel. Il axe ses préconisations sur la base de 3 nécessités : l'intensification des efforts, l'unification des interventions et l'action auprès des usagers.



FINANCES - EUROPE

CESER BOURGOGNE

**Quelles ressources fiscales
pour la Région Bourgogne dans
la perspective de l'acte III de la
décentralisation ? | 2013 |**

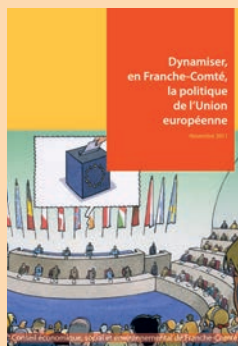
Le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles n'est pas encore voté au moment de la présentation de cet avis. Le CESER considère que la fiscalité régionale ne doit pas être envisagée indépendamment de la fiscalité des départements. À terme, ces deux niveaux institutionnels pourraient envisager en commun la mutualisation des actions, des moyens et des ressources. Face à des situations financières délicates, le CESER propose les pistes suivantes aux collectivités territoriales : évaluer leurs politiques, mutualiser des services, diversifier leurs ressources financières.



CESER FRANCHE-COMTÉ

Dynamiser, en Franche-Comté, la politique de l'Union européenne
[2011]

Anticipant les nouvelles orientations stratégiques de l'Europe à l'horizon 2020, le CESER formule plusieurs recommandations concrètes, destinées à doter la Franche-Comté des dispositifs organisationnels et financiers lui permettant de s'inscrire efficacement dans la dynamique européenne. Il est, en effet, essentiel que les Francs-Comtois, qu'ils soient élus, techniciens ou porteurs de projet, maîtrisent le fonctionnement et l'utilité des nombreux outils mis à leur disposition par l'Union européenne et puissent valoriser son action sur le territoire régional.



CESER BOURGOGNE

L'école de la deuxième chance : une opportunité à développer en Bourgogne pour les jeunes en rupture ? [2015]

Cet avis du CESER analyse le dispositif École de la deuxième chance (E2C), ses atouts et ses limites, sa pédagogie et son public et il reconnaît la pertinence de l'E2C. Dans un contexte de diminution des concours publics, le CESER estime nécessaire de sécuriser les financements et interpelle notamment les Conseils départementaux qui s'étaient engagés à financer ce dispositif. Il préconise aussi de valoriser la démarche auprès des acteurs de l'orientation, de l'éducation, de la formation et enfin de coordonner davantage les dispositifs d'insertion à l'échelon régional.

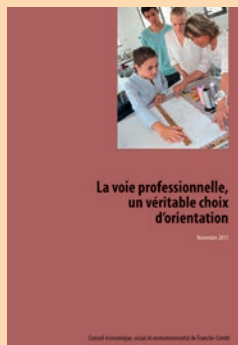


FORMATION

CESER FRANCHE-COMTÉ

La voie professionnelle, un véritable choix d'orientation
[2015]

Constatant une diminution préoccupante des effectifs en voie professionnelle initiale ces dernières années, le CESER se penche une nouvelle fois sur la question de l'orientation des jeunes. Croisant enquêtes et analyses avec les témoignages de jeunes collégiens, il trace des pistes de réflexion concrètes dont les acteurs devront se saisir pour ouvrir le débat sur l'orientation en voie professionnelle. Le CESER identifie ainsi des recommandations autour de 5 axes : agir au niveau des parents, renforcer les partenariats entre établissements scolaires et acteurs socio-économiques, identifier les interlocuteurs « entreprise » au sein des collèges, repenser la voie professionnelle et enfin, faciliter le parcours en apprentissage.



CESER BOURGOGNE

Vers un service d'orientation tout au long de la vie adapté aux besoins du public et du territoire
[2015]

Le CESER travaille en deux temps. Le premier consiste en une réponse à une saisine du Conseil régional sur la mise en œuvre du Service public régional d'orientation (SPRO). Pour le CESER, l'enjeu réside dans l'offre de formation de qualité, permanente et de proximité. Pour ce faire, il recommande de travailler en partenariat avec les acteurs de l'orientation et l'Etat afin d'établir des cahiers des charges précis portant sur l'animation du SPRO sur les territoires et sur la labellisation des structures d'orientation. Dans un second temps, le CESER a élargi sa réflexion à l'orientation tout au long de la vie, pour les jeunes et les adultes en emploi. Ses préconisations visent, d'une part, à favoriser la continuité des parcours, d'autre part, à rapprocher les acteurs du monde éducatif et économique.



CESER BOURGOGNE

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur bourguignon | 2013|

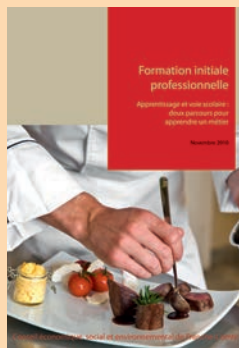
Cet avis du CESER s'inscrit dans l'évolution des politiques d'enseignement supérieur et d'apprentissage depuis la fin des années 90. Face à un taux d'apprentissage faible dans le supérieur en Bourgogne, le CESER préconise de développer les formations supérieures par la voie de l'apprentissage. Pour ce faire, il invite tous les établissements (écoles d'ingénieurs notamment) à promouvoir ces formations et à agir au niveau du logement des étudiants. Il recommande également la création d'un CFA « hors les murs » pour la branche sanitaire et sociale et le développement de l'apprentissage dans le supérieur en lien avec les branches professionnelles.



CESER FRANCHE-COMTÉ

Apprentissage et voie scolaire : deux chemins pour apprendre un métier | 2010|

À la demande de la présidente de Région, il s'agit ici d'étudier les possibilités de mixer apprentis et lycéens au sein des mêmes formations dans un objectif d'échanges pédagogiques mais aussi de mutualisation des moyens. Le CESER en identifie ainsi les avantages et inconvénients en privilégiant un axe de réflexion : la réussite des jeunes Franch-Comtois. Il propose des actions précises à mettre en œuvre pour favoriser le mixage : établir une cartographie des formations, un état des lieux des équipements face aux besoins, des actions de formation communes entre formateurs des deux systèmes, une redéfinition des critères de performance avec des critères qualitatifs.



CESER BOURGOGNE

L'AFPA en Bourgogne | 2009|

Dans cet avis, le CESER dresse un état des lieux de l'Association de formation professionnelle pour adultes (AFPA) suite à la réforme de 2009 qui met fin à l'habilitation générale et permanente des centres AFPA pour la commande publique de formation. Afin de préserver la spécificité de l'AFPA, le CESER propose une gestion quadripartite (État, Région, syndicats patronaux et de salariés représentatifs) au niveau national, déclinée en région. La gestion paritaire permettrait de conserver ancrage territorial tout en renforçant l'adaptation de l'offre de formation aux attentes des territoires.



CESER BOURGOGNE

L'aide aux choix professionnels | 2007|

Au-delà des idées préconçues sur le système d'orientation scolaire et professionnelle, cet avis interroge les moments-clé de l'orientation professionnelle. Le CESER a choisi d'élargir l'analyse à l'orientation tout au long de la vie en se plaçant du point de vue de la personne qui s'oriente. Il constate que des difficultés perdurent (multitude de lieux d'aide, poids des représentations...) notamment chez les étudiants. Par ailleurs, la formation professionnelle apparaît tournée vers les plus diplômés. Les propositions du CESER sont axées autour de la mutualisation de l'information, l'amélioration de la connaissance des métiers et du monde du travail, la préparation au choix du projet professionnel.



FUSION DES RÉGIONS

Dans le cadre de la réforme territoriale pour la fusion des régions, Marie-Guite Dufay, présidente du Conseil régional de Franche-Comté et François Patriat, président du Conseil régional de Bourgogne ont invité leurs assemblées consultatives respectives à « définir ensemble ce qui, tant en termes de méthode que de résultats, pourrait contribuer à la réussite d'un projet de fusion de nos deux Régions, au service du territoire et de ses habitants. » En 2015, les deux CESER ont également fait partie des instances consultées pour se prononcer sur le projet de décret fixant à Dijon le chef-lieu provisoire de la région Bourgogne-Franche-Comté.

CESER FRANCHE-COMTÉ

Avis sur le projet de décret fixant le chef-lieu provisoire à Dijon

| 2015 |

Au-delà du choix de chef-lieu provisoire, l'enjeu pour la nouvelle Région est de s'organiser, d'animer, de mettre en réseau afin, d'une part, d'offrir des services de proximité et, d'autre part, d'être en capacité d'observer des signaux faibles et d'accompagner des pratiques émergentes sur l'ensemble du territoire. Relevant une nouvelle fois la faiblesse méthodologique de cette réforme, le CESER développe 4 axes de recommandations en lien avec son précédent avis sur les conditions de réussite de la fusion : refuser toute option « monosite » qui conduirait à la centralisation (ou re-concentration locale) des pouvoirs ; engager une nouvelle politique d'organisation régionale adaptée à la configuration géographique et à ses caractéristiques socio-économiques ; rénover la conduite de l'action publique ; construire un projet managérial.

CESER BOURGOGNE

Avis sur le chef-lieu provisoire de la Région Bourgogne-Franche-Comté | 2015 |

Dans l'esprit de son avis sur les conditions de réussite de la fusion, le CESER exprime ici sa position sur la désignation

du chef-lieu régional. Il insiste sur la nécessité de garantir à long terme l'équilibre des territoires qui composent ce nouvel espace et, en particulier, l'équilibre entre les actuelles capitales avec une « métropolisation conjointe ». Il note l'intérêt d'un axe dominant « Rhin – Saône » qui ne doit pas occulter l'importance d'optimiser le réseau des villes moyennes et les territoires périphériques qui irriguent l'ensemble du territoire bourguignon-franc-comtois. En conclusion, le CESER approuve l'installation du chef-lieu régional provisoire à Dijon. Il considère qu'en 2016, la décision définitive du chef-lieu de la région Bourgogne - Franche-Comté devra s'inscrire dans la logique de ce premier choix.



CESER FRANCHE-COMTÉ

Les conditions de réussite d'un projet de fusion entre la Bourgogne et la Franche-Comté

| 2014 |

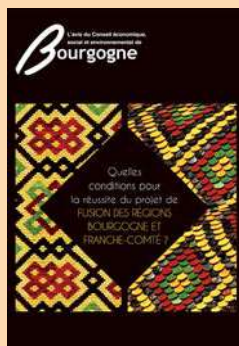
Privilégiant les principes et la méthode, le CESER organise sa réflexion autour de 3 grands axes : imaginer un Projet pour une région Bourgogne Franche-Comté ; disposer de préalables méthodologiques ; animer les politiques publiques pour le territoire. Il décline ainsi 10 propositions destinées à « mettre la société en mouvement ». Pour le CESER, la fusion administrative de la Bourgogne et de la Franche-Comté doit avoir pour objectifs d'identifier ce qui peut unir pour être plus fort, ce qui fait utilement différence pour construire des complémentarités, ainsi que les spécificités de chaque territoire à valoriser.



CESER BOURGOGNE

Quelles conditions pour la réussite du projet de fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté ? | 2014 |

Pour réussir la fusion des 2 régions, le CESER estime qu'il est indispensable de produire un projet politique ambitieux centré sur 2 priorités interdépendantes et complémentaires. Première priorité : intensifier le développement économique pour favoriser des emplois de qualité et le développement régional. Deuxième priorité : élever le niveau des compétences, de la culture et des connaissances pour rendre réel l'accès des formations au plus grand nombre. Par ailleurs, le CESER repère 3 leviers : revoir le fonctionnement des institutions, hiérarchiser l'organisation des pouvoirs, valoriser l'implication de la société civile organisée.



HABITAT

CESER BOURGOGNE

Quel habitat pour quel habitant ? | 2015 |

Même si la Bourgogne ne présente pas de déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements, elle est confrontée à des difficultés en logements : vacance supérieure à la moyenne nationale, parc ancien souvent énergivore, enjeu d'adaptation des logements au vieillissement de la population, etc. Le CESER rappelle certains préalables indispensables, tels que le découplage de la politique de l'habitat (qui participe pleinement d'une stratégie globale d'aménagement du territoire) ou la nécessité de penser le logement dans le cycle d'une vie. Le CESER émet ensuite



plusieurs préconisations pour favoriser l'adaptation de l'habitat aux besoins de tous.

CESER FRANCHE-COMTÉ

Le défi du logement social | 2011 |

Le CESER réalise un état des lieux de l'habitat social en Franche-Comté, révélant que l'enjeu majeur se situe davantage dans un désajustement entre l'offre et la demande de logements que dans une pénurie. Le CESER inscrit ce portrait de l'habitat social régional dans une perspective socio-démographique à 20 ans. Promouvoir l'aménagement durable du territoire, répondre à la diversité des besoins des ménages, favoriser l'accès des plus fragilisés au logement social dans un contexte économique et social difficile, utiliser l'habitat social comme moteur économique régional : tels sont les défis à relever pour proposer aux ménages francs-comtois des solutions diversifiées, au plus près de leurs besoins.



CESER FRANCHE-COMTÉ

Le logement des apprenants | 2011 |

À la demande de la présidente de Région, le CESER formule des propositions afin d'améliorer l'adéquation entre l'offre de logements (internats, locations, logements sociaux, foyers de jeunes travailleurs...) et les besoins variés des jeunes

apprenants. Le CESER focalise ses recommandations sur les jeunes en alternance qui constituent un public spécifique notamment au regard de la faiblesse de leurs ressources. Pour étayer son avis, il organise 2 rencontres sur le terrain avec des jeunes. Dans ce cadre, il analyse et propose 3 actions pour identifier et labelliser les logements des apprenants, centraliser et informer, accompagner et animer les apprenants mais aussi les accueillants.



MOBILITÉS - TRANSPORTS

CESER BOURGOGNE

Covoiturage et nouvelles mobilités | 2015 |

En préambule, un état des lieux montre l'émergence de nouvelles mobilités, donne les chiffres clés, définit les principaux termes et liste les facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui expliquent le développement de ces nouvelles formes de mobilités. Sur cette base, le CESER formule différentes préconisations à décliner au niveau régional pour faire la promotion de nouvelles formes de mobilité en lien avec l'offre TER, renforcer les plateformes et associations de mobilités en Bourgogne ou encore généraliser les titres de transport sur un support unique afin d'utiliser des services combinés.



CESER BOURGOGNE

Quelles infrastructures de transport pour la mobilité en Bourgogne ? | 2011 |

Dans un contexte marqué par le réchauffement climatique et la consommation d'énergies fossiles non renouvelables, le CESER s'intéresse aux infrastructures de transport. Ainsi préconise-t-il de réunir toutes les informations nécessaires pour conduire les débats avant toute décision finale, notamment pour le projet de LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) ou pour le canal Saône-Moselle-Saône-Rhin. Il identifie par ailleurs 5 projets prioritaires à achever : la branche Est de la LGV Rhin-Rhône, la Route Centre Europe-Atlantique (RCEA), l'A77 au Sud de Nevers, l'étoile ferroviaire de Paray-le-Monial, la poursuite des investissements portuaires de Chalon, Mâcon et Gron.



CESER FRANCHE-COMTÉ

Une carte unique pour faciliter les déplacements en Franche-Comté : du ticket au support numérique | 2013 |

Dans cet avis, le CESER démontre l'intérêt d'une carte unique de transports pour faciliter l'utilisation des transports en commun par les Francs-Comtois. Il invite les Autorités organisatrices des transports (AOT) à renforcer leur complémentarité et à favoriser l'intermodalité à l'échelle régionale. Il note que plusieurs conditions sont réunies pour mettre en place une carte unique de transport qui permettrait aux voyageurs de combiner plusieurs types de déplacement sur un seul et même support. Dans cette publication, le CESER s'adresse aussi aux citoyens qui souhaitent se déplacer facilement en économisant temps, argent et ressources énergétiques.



CESER FRANCHE-COMTÉ

Relance du fret ferroviaire à Frasne : le développement durable sur les rails en Franche-Comté | 2009 |

Le CESER mène une réflexion autour de la réouverture d'une plateforme fret ferroviaire à Frasne (Haut-Doubs), permettant de transférer une partie du transport de marchandises de la route vers le rail afin de désengorger la RN57. Compte tenu de l'importance de la filière bois dans le secteur et de la forte demande des scieurs locaux, le transport de cette ressource par le rail s'impose comme une première étape. Jouant pleinement son rôle de catalyseur en accompagnant la réflexion jusqu'à l'action, le CESER réunit l'ensemble des acteurs concernés pour organiser le montage de ce projet emblématique pour la Franche-Comté.



CESER FRANCHE-COMTÉ

Faire du TGV Rhin-Rhône un facteur de développement pour la Franche-Comté | 2008 |

Le 3 juillet 2006, la construction d'une nouvelle ligne à grande vitesse en Franche-Comté est lancée. Très vite, pour le CESER, une évidence s'impose : si le TGV est un outil de désenclavement du territoire, il ne constitue pas spontanément un outil de son aménagement et de son développement. Comment le territoire sera-t-il irrigué ? Quel sera l'impact sur l'économie régionale ? Des questions qui justifient l'élaboration d'une réelle stratégie autour de ce chantier colossal qu'est la LGV Rhin-Rhône, tant par les possibilités qu'elle offre en terme de déplacement des populations que par son poids financier.



CESER FRANCHE-COMTÉ

Pour une Franche-Comté numérique à très haut débit | 2007 |

Sept ans après une première réflexion sur les enjeux des TIC (technologies de l'information et de la communication), le CESER réalise un nouvel état des lieux face à l'explosion des usages numériques et l'avènement d'une fracture numérique. Il renouvelle ainsi son souhait de voir la volonté affichée du Conseil régional traduite dans des mesures concrètes afin de favoriser le développement des TIC sur tout le territoire franc-comtois ; ce sera chose faite en 2014 avec l'adoption de la Stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique (SCORAN), élaborée par la Région et l'État en partenariat avec de nombreuses collectivités locales.



NUMÉRIQUE

CESER FRANCHE-COMTÉ

Relever le défi du numérique

| 2015 |

Constatant l'impact considérable du numérique sur notre société dans toutes ses dimensions, le CESER considère que les politiques publiques doivent nécessairement prendre en compte ces nouveaux phénomènes et s'adapter, sous peine d'être en décalage avec la réalité des besoins exprimés. Dans cette perspective, le CESER souhaite à la fois sensibiliser le grand public avec un document pédagogique sur un sujet complexe, attirer l'attention des décideurs publics locaux sur les rapides évolutions en cours et montrer la pertinence du niveau régional en synergie avec différents acteurs pour créer les conditions favorables au développement de l'écosystème numérique.



POLITIQUES TERRITORIALES

CESER BOURGOGNE

Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) : passer de l'incessant mécano territorial à l'affirmation d'une véritable démocratie intercommunale | 2015 |

Dans un large esprit de concertation, le Préfet de Côte-d'Or a invité le CESER à contribuer à l'élaboration du projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) de la Côte-d'Or. Fort de plusieurs travaux antérieurs sur la structuration et l'organisation territoriale des collectivités locales, le CESER formule des préconisations concrètes concernant les projets de diminution du nombre d'Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre proposés par le Préfet sur le territoire de la Côte d'Or. Dans



cet avis, le CESER fait également des recommandations sur la dynamique intercommunale à l'œuvre en Bourgogne.

CESER BOURGOGNE

Le nouveau programme Massif Central 2015-2020 | 2015 |

Le territoire de Bourgogne le plus concerné par le programme Massif Central 2015-2020 et par les soutiens financiers existants est le parc naturel régional du Morvan qui se trouve au cœur de cette publication. Globalement, le CESER note une concentration des moyens financiers sur un nombre limité d'axes stratégiques dont près d'un tiers concerne le développement économique et touristique avec une forte qualité opérationnelle des mesures et actions retenues. Le CESER affirme que le programme Massif Central constitue une réelle opportunité, spécifique et calibrée, pour les territoires de montagne concernés, dont le Morvan. Il s'agit également d'un véritable terrain d'expérimentation pour la construction de politiques publiques innovantes au bénéfice de territoires ruraux soumis à certaines fragilités.



CESER BOURGOGNE

Le nouveau Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) : une occasion manquée | 2014 |

S'appuyant sur ses précédents travaux, le CESER propose une analyse approfondie d'un document structurant pour l'avenir des territoires de Bourgogne. Le CESER émet ainsi 3 avis sur le projet de SRADDT, de son initiation jusqu'à son adoption définitive par le Conseil régional de Bourgogne au mois de novembre 2014. Ces 3 avis sont réunis au sein d'une même publication pour faire état des préconisations du CESER en faveur



d'une stratégie régionale d'aménagement des territoires et de coopérations renforcées entre les collectivités.

CESER BOURGOGNE

État des lieux et avenir de la politique des Pays | 2009 |

Face à la complexité des politiques contractuelles, le CESER dresse un état des lieux de la politique des Pays en Bourgogne. Cette réflexion s'inscrit également dans le cadre des débats ouverts au niveau national sur la réorganisation de l'administration locale : articulation des Régions/ Départements et de l'intercommunalités/communes mais aussi possible suppression des Pays. Venant compléter le travail engagé par le CESER en mars 2007 sur l'intercommunalité, cet avis sur les Pays propose 4 principales pistes : un indispensable recentrage de l'action des Pays, la mise en place d'un minimum de règles concernant les Conseils de développement, une aide logistique au montage de projets par le Conseil régional et la nécessité d'une véritable évaluation qualitative de l'exécution des contrats.



CESER BOURGOGNE

Les communautés de communes : état des lieux, fonctionnement et perspectives | 2007 |

Pour le CESER, les communautés de communes présentent une opportunité formidable d'optimisation des ressources d'un territoire. Pourtant, bien des dysfonctionnements apparaissent, empêchant ce potentiel de se déployer. Le bilan de l'intercommunalité reste mitigé. Le CESER se saisit du sujet, se mettant à l'écoute des élus de terrain, pour évoquer avec eux les perspectives envisagées pour leurs



territoires. Trois grands axes de proposition sont tracés : mieux adapter les périmètres à l'exercice de compétences intégrées ; améliorer la concertation entre les acteurs des territoires ; accroître la lisibilité pour le citoyen.

renforcer non seulement son attractivité touristique, mais aussi son attractivité résidentielle et générer ainsi de nouvelles dynamiques démographiques et économiques. Pour concrétiser ses ambitions, la Bourgogne réussit à fédérer différents acteurs autour d'un projet emblématique.

PROSPECTIVE - ÉVALUATION

CESER BOURGOGNE

Évaluation des politiques publiques : passer du dire au faire | 2015 |

Dans cet avis, le CESER demande un acte fort dès le début de la mandature du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté : mettre en place un dispositif pérenne et structuré d'évaluation des politiques publiques régionales. Le CESER propose de confier le pilotage de l'évaluation à une instance dédiée, un Comité régional de l'évaluation des politiques publiques, s'inspirant en cela de modèles pertinents dans d'autres régions (Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes...). Le CESER propose de jouer un rôle actif au sein de ce dispositif. Ces propositions s'inscrivent pleinement dans le cadre de l'article 32 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) selon lequel les CESER ont notamment pour mission « de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales ».



CESER BOURGOGNE

La Bourgogne attractive et du bien vivre ensemble | 2014 |

Imaginant la région en 2030, le CESER propose le scénario suivant : la région joue la carte de la « marque Bourgogne ». Elle mise sur la notoriété mondiale de son image pour



CESER BOURGOGNE

La Bourgogne au fil de l'eau... chronique d'un éclatement annoncé ? | 2013 |

Dans ce scénario, la Bourgogne est confrontée à une crise de cohésion et d'identité, qui se dégrade en crise économique, sociale, culturelle, territoriale, écologique. Elle peine à surmonter les contraintes et à inverser les tendances qui pèsent sur elle. Ni sa société civile, ni sa culture politique ne sont assez fortes pour permettre à la Bourgogne de résister. Face à ce constat, le CESER propose des pistes d'actions pour transformer les faiblesses de la Bourgogne en atouts.



CESER BOURGOGNE

La Bourgogne, terre d'éco-industrie et d'économie environnementale | 2013 |

Dans ce scénario, la Bourgogne fait évoluer son modèle de production et de consommation. Elle s'oriente vers une croissance fondée sur une industrie respectueuse de l'environnement et des principes du développement durable liant l'économie, l'aspect social et l'environnement.



CESER BOURGOGNE

Quel avenir pour la Bourgogne dans 20 ans ? | 2011 |

Afin d'engager un travail prospectif, le CESER réalise ici un diagnostic complet et détaillé de la situation régionale.

Cet état des lieux lui permet ensuite d'identifier 6 grandes thématiques, qui sont autant de points stratégiques pour rendre compte de la réalité de la région. Le CESER les analyse rigoureusement, notant leurs caractéristiques, leurs problématiques, leurs évolutions mais aussi leurs atouts, leurs faiblesses. Partant de ces données, l'image de la réalité de la Bourgogne apparaît de manière suffisamment précise et explicite pour identifier des scénarii de développement possible pour la région dans les vingt ans à venir.



CESER FRANCHE-COMTÉ

Le développement durable : une orientation naturelle pour la Franche-Comté | 2007 |

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma régional de développement économique, le président du Conseil régional demande au CESER de se pencher plus particulièrement sur les « conditions, les opportunités et les effets d'un développement économique durable ». Dans son avis, le CESER insiste sur la dimension transversale du développement durable qui doit désormais être pris en compte dans l'ensemble des politiques publiques. Il recommande notamment à la Région d'élaborer un Agenda 21, ce qui sera fait en 2009. Ce document du CESER recense des propositions dans des domaines aussi variés que l'industrie, l'agriculture, l'agroalimentaire, le tourisme, le secteur tertiaire, la filière bois, l'économie sociale et solidaire, l'environnement et l'énergie, les transports ou encore le numérique dessinant ainsi un nouveau modèle de développement original pour la région.



SANTÉ

CESER BOURGOGNE

L'accès aux soins en Bourgogne, pour tous et partout | 2015 |

Sur le modèle d'un avis de son homologue franc-comtois, le CESER s'intéresse à l'accès au médecin généraliste rendu difficile en Bourgogne pour différentes raisons : diminution du nombre de médecins, inégale répartition sur le territoire, proportion importante de médecins âgés de plus de 55 ans. Cette problématique est d'autant plus importante que la demande de soins est en augmentation en raison du poids des maladies chroniques et du vieillissement de la population. Dans le même temps, l'offre se transforme : les nouvelles générations n'envisagent plus l'exercice de la médecine comme leurs prédécesseurs. Pour répondre à ces enjeux, le CESER émet 11 préconisations, organisées autour de 3 axes prioritaires : faire évoluer la formation des médecins, transformer leurs conditions d'exercice et favoriser une meilleure répartition géographique de ces derniers.



CESER FRANCHE-COMTÉ

L'accès aux soins en Franche-Comté, pour tous et partout

| 2014 |

Près de 10 ans après une publication du CESER intitulée **Demain, une campagne en mal de soins** sensibilisant les décideurs à la baisse de l'offre de santé libérale en milieu rural, la présidente du Conseil régional demande au CESER de lui faire des propositions afin que la Région contribue, à sa mesure, à favoriser l'équité territoriale dans l'accès aux soins. Le CESER formule 8 propositions opérationnelles permettant de maintenir une offre de soins de proximité tout en favorisant l'implication des usagers dans les réponses à apporter au niveau local.



Ces propositions concernent des domaines d'intervention de la Région ou d'autres acteurs publics et privés.

CESER FRANCHE-COMTÉ

Vieillir a de l'avenir | 2013 |

Le CESER propose ici un autre regard sur la vieillesse, au-delà des problématiques de santé et de dépendance. En effet, grâce à l'amélioration des conditions de vie et aux progrès médicaux, vieillir signifie pour beaucoup vivre plus longtemps et en bonne santé. Le CESER s'interroge ainsi sur la place des personnes âgées dans la société de demain ; il développe son analyse autour du « sens » à donner à la vieillesse. Il voit là un véritable défi à relever, notamment en matière de gouvernance et d'organisation de l'action locale. Le CESER décline, en 6 axes, diverses conditions pour sortir d'une « logique des âges » et penser l'individu dans un parcours de vie global.



CESER FRANCHE-COMTÉ

Aide à domicile : des compétences pour un mieux vivre

| 2013 |

Le CESER alerte sur les enjeux en matière de formation pour les professionnels de ce secteur. Les métiers de l'aide non soignante, aux frontières parfois floues avec l'approche médicale, nécessitent des compétences techniques, psychologiques et une réelle professionnalisation. Il s'agit en effet de répondre aux situations de perte d'autonomie (âge, handicap, accidents de travail, invalidité) à tout âge de la vie. Les problématiques abordées dans cet avis dépassent les compétences propres de la collectivité régionale. Enfin, dans une société où le lien social évolue, le CESER estime pertinent de viser l'adaptation du système d'aide, tout en réaffirmant des règles de solidarité.



CESER BOURGOGNE

Comment le Conseil régional peut-il contribuer à la santé publique après la loi « Hôpital, patients, santé, territoires » ?

| 2009 |

Dans un contexte marqué par la réforme des collectivités territoriales et par la suppression de la taxe professionnelle, il est difficile d'appeler le Conseil régional à s'engager au-delà de son champ de compétence. Son intervention en matière de santé doit, en conséquence, demeurer circonscrite dans son cœur de métier et être envisagée transversalement au sein de chacune de ses politiques. C'est pourquoi le CESER préconise une affirmation des compétences régionales autour de 5 thématiques : la formation, l'aménagement sanitaire des territoires, l'observation des besoins de santé, les études d'impact, la démocratie sanitaire.



SOCIAL

CESER BOURGOGNE

L'extension de la pauvreté en

Bourgogne : une fatalité ? | 2015 |

En Bourgogne, 12,5 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Certains publics sont particulièrement fragilisés : les jeunes (étudiants ou sortis du système scolaire sans diplômes), les personnes isolées et les familles monoparentales, les travailleurs dont le revenu ne permet pas de payer l'ensemble des charges ainsi que les retraités. Le CESER alerte les pouvoirs publics sur les causes et les conséquences de l'extension de la pauvreté. Les préconisations visent à simplifier l'accès aux droits et aux services. Le CESER recommande également de renforcer et d'harmoniser le rôle des travailleurs sociaux et, plus généralement, des acteurs de la lutte contre la pauvreté.



CESER BOURGOGNE

La lutte contre l'illettrisme en Bourgogne | 2010 |

La lutte contre l'illettrisme est une cause politique, économique et sociale majeure. En 2008, plus de 3 millions de personnes sont touchées par l'illettrisme en France. En Bourgogne, elles sont entre 100 000 et 200 000 à rencontrer des difficultés pour lire ou écrire des informations simples. Après avoir formulé 3 avis, le CESER défend l'idée que la résorption de l'illettrisme doit certes conduire à l'emploi, mais aussi viser l'autonomie de la personne dans sa vie et dans l'exercice de sa citoyenneté. Le CESER propose des pistes d'action pour que les nombreux organismes et institutions investis dans la lutte contre l'illettrisme puissent unir leurs forces et accroître leurs interventions.



CESER BOURGOGNE

« Comment les canaux peuvent-ils dynamiser la politique touristique régionale ? » | 2010 |

Suite à la décision du Conseil régional d'expérimenter la gestion de ses canaux à petit gabarit, le CESER est saisi sur leur intégration dans la politique touristique régionale. Au préalable, le CESER considère que les canaux font déjà partie intégrante de la politique touristique du Conseil régional. Le Schéma régional de développement du tourisme (SRDT) l'identifie en effet comme l'un des grands produits régionaux d'itinérance. Le CESER propose de renforcer la gouvernance régionale du tourisme fluvial, de conduire des actions permettant de réhabiliter le « produit canal », de mettre en place une « offre canal » plus qualitative et de renforcer l'appropriation des canaux par les Bourguignons.



TOURISME

CESER BOURGOGNE

Quelle stratégie innovante du développement touristique ?

| 2015 |

Le secteur du tourisme est en pleine évolution du fait de l'impact des technologies numériques. Le modèle économique du secteur est également remis en question par une diversification des acteurs et l'arrivée de nouvelles clientèles. Dans ce contexte, le CESER fait des recommandations pour mettre en place une stratégie régionale touristique avant d'apporter un certain nombre de réponses sur l'offre bourguignonne. Il invite à prendre conscience de la richesse que représente ce secteur, afin qu'il devienne une véritable activité industrielle au sens organisationnel et économique du terme.





CESER **BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

Conseil économique social et environnemental régional



Site de Besançon

4 square Castan | CS 51857

25031 Besançon cedex

Tél. 03 81 61 62 90 | Fax 03 81 82 83 03



Site de Dijon

17 boulevard de la Trémouille | CS 23502

21035 Dijon cedex

Tél. 03 80 44 34 32 | Fax 03 80 44 33 09

www.ceser.bourgognefranchecomte.fr